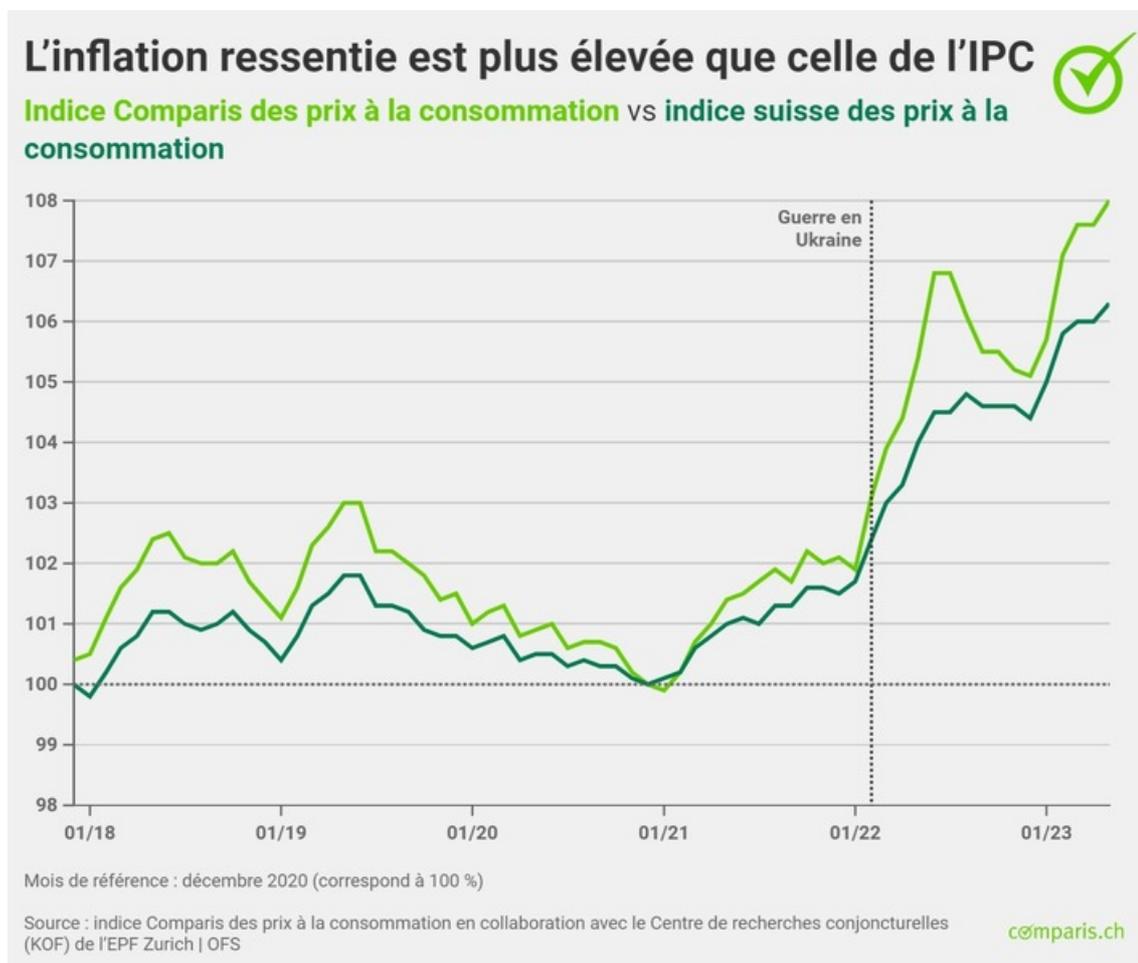


15.06.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Les femmes paient leurs chaussures toujours plus cher que les hommes



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation mai 2023

Les femmes paient leurs chaussures toujours plus cher que les hommes

En mai, les prix des biens de consommation courante ont augmenté de 2,5 % par rapport au même mois de l'année précédente et continuent d'évoluer à un niveau très élevé. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation*. Certaines augmentations ressortent particulièrement du lot. Exemple : la hausse des prix des chaussures pour femmes. « On constate ici des écarts de prix entre les articles pour femmes et les articles pour hommes », déclare Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis. « Le renchérissement général en Suisse reste élevé et un fléchissement net et durable du niveau des prix n'est pas encore en vue. »

Zurich, le 15 juin 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 2,5 % entre mai 2022 et mai 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 2,2 %.

L'inflation en hausse par rapport au mois précédent

Par rapport à avril 2023, les prix du panier suisse Comparis ont augmenté de 0,4 % (IPC : +0,3 %). Le mois précédent, les coûts des biens de consommation courante étaient restés stables (pas de changement non plus pour l'IPC).

« Le renchérissement général en Suisse reste élevé et un fléchissement net et durable du niveau des prix n'est pas encore en vue », déclare Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis.

Plus forte hausse des prix par rapport au mois précédent

En mai, divers produits ont renchéri. La margarine ainsi que les graisses et les huiles comestibles sont ceux qui ont subi la plus forte hausse, celle-ci ayant atteint 8 % (avril : -4,2 %).

Les consommatrices et les consommateurs doivent également payer davantage pour le vin mousseux (commerce de détail) – les prix ont augmenté de 6 % en mai (avril : -8,3 %).

Dans le top 5 des produits dont le prix a le plus augmenté figurent aussi le sucre (+4,5 %), l'eau minérale naturelle (+4,5 %) et le vin blanc (+4,2 %).

Les chaussures pour femmes ont davantage renchéri que les chaussures pour hommes

Les chaussures pour femmes ont augmenté de 3,1 % en mai par rapport à l'année précédente. À première vue, il s'agit d'une hausse de prix supérieure à la moyenne, mais rien de plus. Sauf qu'en y regardant de plus près, on remarque une nette différence dans l'évolution des prix entre les chaussures pour femmes et les chaussures pour hommes. « On constate ici des écarts de prix entre les articles pour femmes et les articles pour hommes », confirme M. Kuhn.

« Alors que les chaussures pour hommes peuvent souvent être vendues sur plusieurs saisons, les chaussures pour femmes sont plus sujettes aux changements de tendances. » Cela augmente le risque pour les vendeurs de chaussures de ne pas écouler leur marchandise. Ce risque est l'une des principales raisons expliquant le prix plus élevé des chaussures pour femmes.

Cela devient flagrant quand on regarde l'évolution de la moyenne mobile des indices de prix sur 12 mois** : si les chaussures pour femmes coûtaient déjà plus cher que les chaussures pour hommes auparavant, la fracture s'est clairement ouverte à partir de 2022. Toutefois, selon les calculs de Comparis, les prix des chaussures ont globalement baissé sur 20 ans – mais ceux des chaussures pour femmes (-9 %) moins que ceux des chaussures pour hommes (-14 %). Au cours de la même période de 20 ans, les vêtements pour femmes ont augmenté de 20 % tandis que les prix des vêtements pour hommes n'ont augmenté que de 12 %.

Plus forte baisse des prix sur douze mois

En mai, le prix de certains produits a reculé. Les consommatrices et les consommateurs ont par exemple payé 5,7 % de moins qu'en avril pour la parahôtellerie. L'énergie utilisée pour le chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage urbain)* a également baissé de 4,4 %.

Autres prix à avoir baissé, ceux du transport aérien (-3,4 %), des articles de confiserie (-1,2 %) et du matériel d'écriture et de dessin (-1,1 %).

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

Au-delà des frontières, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 6,1 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période (dans l'ensemble de l'UE : +8,1 %). En mai, le taux d'inflation s'établissait à 0 % (contre 0,6 % dans l'ensemble de l'UE).

Plus forte inflation chez les couples de 65 ans ou plus sans enfants

Les couples de 65 ans ou plus sans enfants représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,8 %.

Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté de 0,4 % en mai par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 107,4 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 2,3 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus élevés sont ceux qui ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le plus que la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 2,8 %. En mai, le renchérissement se situait à 0,4 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 2,3 % depuis l'an passé. En mai, ils ont augmenté de 0,4 %.

Renchérissement le plus élevé en Suisse alémanique

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 2,6 %. En mai, le niveau des prix a augmenté de 0,4 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 2,2 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a augmenté de 0,4 % en mai.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau

moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits (*). Si les chiffres, hors sections relatives aux types de ménages, aux catégories de revenus et aux régions linguistiques, ne sont pas marqués d'un astérisque, les données proviennent de l'IPC.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

** Comme les chaussures et les vêtements sont sujets à de grandes variations saisonnières, nous indiquons des chiffres lissés sur le graphique.

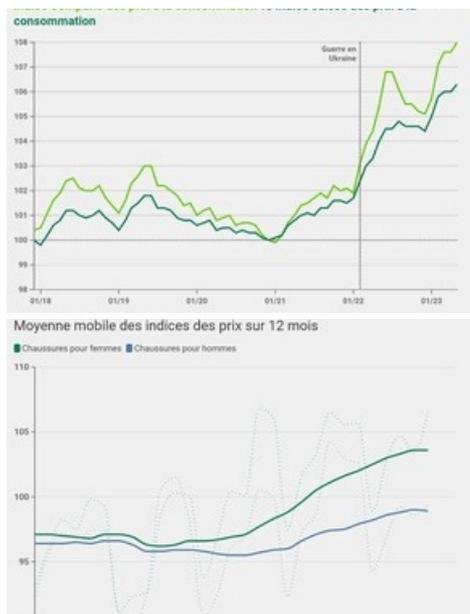
Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte



Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution depuis le mois de N-1	Évolution depuis le mois précédent	Évolution au cours des 20 dernières années*
Électricité		25.5%	0%	17.99
Sucre		19%	4.5%	4.39
Margarine, graisses et huiles comestibles		17.8%	8%	31.46
Transports aériens		16.3%	-3.4%	47.82
Voyages à forfait		14.4%	2.3%	22.91
Institutions sociales		9.8%	0%	42.20
Beurre		8.6%	-0.3%	31.93
Pain, farine et produits céréaliers		8.3%	1%	9.53
Cacao et chocolats en poudre		8.2%	0.3%	9.22

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100908334> abgerufen werden.